

RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES : PROTÉGEZ VOTRE MAISON DES FISSURES !

Le retrait gonflement d'argile : qu'est ce que c'est ?

Lorsqu'un **sol** est **argileux**, il est fortement sensible aux variations de teneur en eau : **il se rétracte** lorsqu'il y a évaporation **en période sèche** et **gonfle** lorsque l'apport en eau est important **en période pluvieuse** ou humide, **générant** ainsi des **mouvements de terrain** répétés. Ce phénomène naturel, appelé retrait-gonflement des argiles, a **fortement augmenté en fréquence et en intensité** ces dernières années et **fragilise chaque année des milliers de maisons** individuelles en France.

Quelles conséquences pour les maisons ?

Le retrait-gonflement des argiles peut engendrer rapidement des **dommages majeurs** sur les habitations (fissures, désordres structuraux, voire effondrement), occasionnant ainsi des **coûts de travaux** considérables (16 500 € en moyenne).

En France, c'est la **1^{ère} cause d'indemnisation** au titre des catastrophes naturelles.

Prévenir avant qu'il ne soit trop tard !

Des **solutions simples et peu coûteuses** existent pour protéger les maisons, mais il est primordial d'**intervenir avant les premiers dégâts**.

Vous êtes aidés !

Pour **protéger durablement** les habitations face au risque retrait-gonflement des argiles, l'État a engagé une **action de prévention** pour **conseiller les propriétaires**, réaliser **diagnostic de vulnérabilité** et les **aider à financer les travaux** de prévention avant les premiers sinistres.



Quels travaux sont financés ?

Les travaux financés incluent la **gestion des eaux**, la **gestion de la végétation**, et l'**imperméabilisation du sol** au droit des fondations, entre autres.

Réalisation d'un test de perméabilité du sol

Création d'un dispositif simple d'infiltration des eaux à la parcelle, à déporter des fondations

Imperméabilisation du sol autour de la maison (trottoir ou membrane imperméables)

Création d'un drainage des eaux déporté et séparatif des eaux pluviales en amont des terrains en pente



Pose ou réparation des canalisations d'évacuation des eaux pluviales

Installation d'un écran anti-racines

Suppression des systèmes racinaires trop proches de la maison

Repérage des fuites des réseaux d'eau enterrés